

**CROSS
DEPARTEMENTAL
UNSS 82**

**Et
Défilé Olympique**

22 novembre 2023

**Base de loisirs de
Saint Nicolas de la
Grave**

Contexte général : une année olympique

En cette année d'accueil de Jeux Olympiques en France, le fonctionnement de l'UNSS 82 sera modifié en lien avec l'événement. En résumé :

- ⇒ Un tirage au sort officiel : Toute l'année, **une AS = un pays !**
- ⇒ Un challenge du nombre récompensant 3 AS (lycée, LP, collège) en fonction de leur engagement sur l'année entière : « *l'important c'est de participer !* »
- ⇒ Le 22 novembre : **cross départemental** UNSS 82 sur la base de loisirs de Saint Nicolas de la Grave avec un **double événement** :
 - Cross compétitif
 - Course animation festive : « Défilé olympique sur 2024 mètres pour toutes et tous ».
- ⇒ Toute l'année des rencontres et événements sur le **thème de l'olympisme**
- ⇒ Une « **Olympiade** » au printemps (en construction)

Première étape : Tirage au sort des pays

Semaine du 6 novembre : **Inspection Académique, Préfecture et Conseil Départemental** procéderont conjointement à un tirage au sort officiel qui permettra d'attribuer un pays à chaque établissement scolaire du secondaire. « **Une AS = un pays !** »

Cérémonie au collège Flamens, mettant à l'honneur les 4 élèves ayant remporté le cross UNSS 82 Sport Partagé 2022

Les établissements peuvent s'emparer ou pas de cet événement, en fonction du contexte local : travail interdisciplinaire sur les Jeux Olympiques et Paralympiques ou sur le pays qui leur est attribué, etc.

SOMMAIRE

P4 : Plan général du site

P5 : Présentation du cross

P6 : Programme – Podiums – Récompenses

P7 : **TEMPS 1 : CROSS COMPETITIF** Horaires

P8 : Parcours

P 9 à 11 : Inscriptions – Composition des équipes –
Qualifications – Classement – Dossards

P 12-13 : Sport Partagé

P 14-15 : Challenge ULYSSE

P 16 : Marraine d'épreuve : Mathilde SAGNES

P 17-18 : **TEMPS 2 : CROSS ANIMATION** défilé olympique

P 19 : Parcours animation 2024 mètres

P 20 : Jeunes officiels et Parcoursup

P 21-22 : Transports

PLAN DU SITE



Cross départemental UNSS 82

Base de loisirs Saint Nicolas de la Grave

22 novembre 2023

Présentation :

- | |
|--|
| <p>- <u>LICENCES</u> : Tous les participants doivent être licenciés</p> |
|--|

Un événement en deux temps :

- **Temps 1** : Cross compétitif composé de 6 courses, exigeant, qualificatif aux championnats d'académie du 13 décembre à Auterive, Ariège.
- **Temps 2** : L'ENSEMBLE DES ELEVES participe à une course de masse de 2024 mètres, sport-loisir, festive : « Défilé olympique sur 2024 mètres pour toutes et tous ».

L'esprit de la journée :

Compétition... effort, responsabilisation, respect, plaisir... l'ESPRIT OLYMPIQUE !

- Un **fil rouge festif** : flash mob, concert avec musiciens élèves, DJ élève, maquillage aux couleurs des pays pour les volontaires, etc.
- Les élèves qui font le cross qualificatif sont **très fortement encouragés** à participer au défilé.
- Après le cross compétitif, **le défilé est ouvert à tous les élèves de la 6^{ème} à la terminale.** C'est un « cross animation » : un départ marché, et ensuite chacun fait comme il le souhaite. Marche, ou course, dans l'esprit de la Color run d'Albi.

Un défi ? 2024 jeunes sur 2024 mètres !?!

C'est parti !

Secours et surveillance

L'AMSS 82 assure les secours. Des collègues de chaque AS seront réquisitionnés de la première course à la fin du défilé en surveillance : Une place et un rôle précis vous seront attribués, d'abord sur le cross, ensuite sur le défilé olympique.

Programme

- 11h30 : ouverture des vestiaires
12h30 : **mise en place du jury**
12H45 : **validation du parcours sécurité**
13h00 : début des courses compétitives
15H00 : défilé olympique – course animation
16h00 : fin de la manifestation

Podiums et récompenses :

Individuels :

Médailles d'or, d'argent et de bronze pour les premiers de chaque catégorie

Ces médaillés se verront offrir une licence FFA compétition par le comité départemental d'athlétisme !

Benjamins : Filles et Garçons

Minimes : Filles et Garçons

Cadets : Filles et Garçons

Junior / Senior : Filles et Garçons

Collectifs :

Médailles d'or, d'argent et de bronze pour :

- Les équipes Sport Partagé
- Equipe Benjamins Mixtes (3 filles + 3 garçons)
- Equipe Minimes Mixtes (3 filles + 3 garçons)
- Lycée Mixte

Trophées :

- Challenge ULYSSE
- Challenge du nombre

TEMPS n°1

CROSS COMPETITIF

Qualificatif aux championnats d'académie

HORAIRES DES COURSES

13h00 : BENJAMINES FILLES (2011-2012-2013)

Départ + Petite Boucle + Moyenne Boucle + Arrivée = 2000 m

13h15 : BENJAMINS GARCONS (2011-2012-2013)

Départ + Petite Boucle + Moyenne Boucle + Arrivée = 2000 m

13h30 : MINIMES FILLES (2009-2010)

Départ + Petite Boucle + Moyenne Boucle + Arrivée = 2000 m

13h45 : MINIMES GARCONS (2009-2010) + RELAIS SPORT PARTAGE

Départ + Moyenne Boucle + Grande Boucle + Arrivée = 3000 m

14h05 : CADETTES et CADETS (2007-2008), JUNIORS F (2005-2006), SENIORS F (2004 et avant)

Départ + Moyenne Boucle + Grande Boucle + Arrivée = 3000 m

14h25 : JUNIORS G (2005-2006) et SENIORS G (2004 et avant)

Départ + Moyenne Boucle + Moyenne Boucle + Grande Boucle + Arrivée =
4000 m

Nouveauté : Remise des récompenses individuelles et collectives le jour même.
Chronométrage informatisé, dossard à puce électronique.

Pointes : Le sol est herbeux, gravillonné ou terreux : l'usage des pointes est possible.

PARCOURS :

3 BOUCLES : **Petite (PB)**, **Moyenne (MB)** et **Grande (GB)**

ATTENTION DES CHANGEMENTS PEUVENT ETRE OPERES LE JOUR DU CROSS EN FONCTION DE L'ETAT DU PARCOURS



INSCRIPTIONS :

- Le **08/11/23 à 18H00** : VOS ENGAGEMENTS **TRANSPORTS** PAR MAIL
- Le **17/11/23 à midi** : VOS INSCRIPTIONS INDIVIDUELLES => **OPUSS**

ATTENTION 3 INSCRIPTIONS EN LIGNE DISTINCTES :

- **1 POUR LES COLLEGES COMPETITION**
- **1 POUR LES LYCEES/LP COMPETITION**
- **1 ANIMATION : POUR LES ELEVES QUI SOUHAITENT PARTICIPER UNIQUEMENT AU DEFILE.** Ceux qui font le cross + le défilé ne s'inscrivent qu'une seule fois sur OPUSS.

Tous les élèves participant au cross départemental doivent être licenciés et inscrits en ligne sur OPUSS, ANIMATION comme COMPETITION

- ⇒ **DERNIERES INSCRIPTIONS Vendredi 17 novembre 12H00 dernier délai** : le chronométrage + gestion de l'arrivée informatisée seront pratiques, mais présentent cette contrainte.

COMPOSITION des EQUIPES COMPETITION

Pour les catégories benjamins et benjamines :

Classement en Benjamin mixte établissement

La qualification se fera sous la forme Benjamin mixte (3BF + 3BG)

Pour les Collèges :

Classement en collège MINIMES MIXTE

La qualification : 3 garçons et 3 filles dans les catégories : MG, MF et 1 CG1 ou 1 CF1 maximum.

Pour les Lycées :

- Une seule catégorie : Lycée Mixte. A minima 2 de chaque sexe, et au maximum 1 SF/SG.

Pour les LP :

Une seule catégorie OPEN (MG2, CG, JG, SG, MF2, CF, JF, SF). Vos équipes peuvent être mixtes ou pas et au maximum 1 SF/SG.

	COLLÈGES	LYCÉES
LICENCIÉS AUTORISÉS	Benjamins (B1G B2G B3G B1F B2F B3F) Minimes (M1G M2G M1F M2F) Cadets (C1G C1F)	Minimes (M2G M2F) Cadets (C1G C2G C1F C2F) Juniors (J1G J2G J1F J2F) Seniors (S1G S1F en LYC) (SG SF en LP)
COMPOSITION DES ÉQUIPES	<ul style="list-style-type: none"> - 6 concurrents en Collège Benjamin mixte (3 garçons et 3 filles) - 6 concurrents en Collège Minime mixte (3 garçons et 3 filles – 1 CG1 ou 1CF1 autorisé) <p style="text-align: center;">Les cades(te)s de collèges courent avec les Minimes G/F</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 concurrents en Lycée Mixte (M2G/CG/JG/SG/M2F/CF/JF/SF au moins 2 élèves de chaque sexe et un ou une senior maximum) - 6 concurrents en Lycée Professionnel (open avec catégorie autorisée : M2G/CG/JG/SG/M2F/CF/JF/SF). Mixité possible. - Les minimes G/F de lycées courent avec les cades(te)s 	

Les équipes sont constituées automatiquement en fonction de l'ordre d'arrivée des élèves

CLASSEMENT :

- **Benjamin Mixte** : Par équipe, Classement à la somme des places, 1 place = 1 pt
 - **Collège Minime Mixte** : Par équipe, Classement à la somme des places, 1 place = 1 pt
- Bien sûr l'équipe qui a le moins de points gagne (le 1^{er} marque 1 points, le 52^{ème} 52 points...).
- **Lycée Mixte et LP** : Par équipe, Classement à la somme des points place, Point place = place/(nbre de classé(e)s x 100)

DOSSARDS :

- Les dossards sont imprimés par l'entreprise Chronostart, ils contiennent une puce électronique jetable.
- PREVOIR 4 épingles à nourrice par concurrent pour fixer le dossard sur la poitrine.

POINTES : Utilisation possible, parcours en terre ou gravillons.

NB : règlement UNSS, les maillots de clubs sont interdits

QUALIFICATIONS CHAMPIONNATS ACADEMIQUES

Pour le 82, **ETABLISSEMENT et EXCELLENCE compris**, nous qualifions :

- 6 équipes Benjamin mixte
- 6 équipes Minime mixte
- 6 équipes Lycée mixte
- 4 équipes LP
- 4 équipes Sport Partagé

A la fin du cross départemental, vous devrez confirmer votre présence au cross académique.

Sections Sportives => Règlement UNSS :

*Pour les championnats de Cross – Country, **tous les élèves de Sections Sportives Scolaire et de Section d'Excellence Sportive, quel que soit le sport, courent en catégorie Excellence. Pour les équipes qualifiées au championnat académique, si un élève de section sportive (quelques soit l'activité de la section) est dans la composition de l'équipe (à partir du niveau minimes), votre équipe participera au classement en Excellence pour la qualification au championnat de France.***

LA COURSE EN RELAIS SPORT PARTAGÉ

La course « Sport Partagé » ne remplace pas le Challenge ULYSSE. Ce sont 2 « dispositifs » parallèles.

La course relais sport partagé utilisera la course support des minimes garçons (MG).

L'inscription des athlètes pour la course « Sport Partagé » se fait en renvoyant le fichier d'engagement joint. Un même athlète ne peut pas participer à une autre course dans la même journée !

La course s'effectue en « relais cumulé » : le coureur 1 fait le départ pour rejoindre le coureur 2. Les 2 coureurs continuent alors la course pour rejoindre le coureur 3. Les 3 coureurs poursuivent alors jusqu'au coureur 4. Les 4 coureurs doivent terminer la course ensemble.

Les équipes sont des équipes de 4 athlètes :



- Au moins 1 fille et au moins 1 garçon,
- 2 élèves valides, 2 élèves en situation de handicap
- Voir les catégories d'âge en fonction du type d'établissement (collège/lycée)

Au niveau départemental aucune vérification du niveau de handicap ne sera effectuée, je fais confiance aux collègues. En revanche j'incite grandement les collègues concernés à bien se renseigner dans les différentes circulaire UNSS afin de connaître la classification de leur équipe et d'être capable de fournir les justificatifs dès le niveau académique (voir fiche Sport Cross... au moins celle de l'an dernier)

RECOMPENSE EXCEPTIONNELLE : INITIATION au CANICROSS pour les 2 premières équipes de la course sport Partagé !

- ⇒ **Organisé un samedi, après le cross.**
- ⇒ **Démonstration pendant le cross départemental.**

ENGAGEMENT POUR LA COURSE SPORT PARTAGÉ

ATTENTION ENGAGEMENTS OBLIGATOIRES : AVANT LE VENDREDI 17 NOVEMBRE

Envoyer ce fichier complété au service départemental UNSS82

⇒ cedric.bodin@unss.org et unss82@ac-toulouse.fr

ETABLISSEMENT : _____

EQUIPE N°				
	NOM	PRENOM	CATEGORIE	N° LICENCE
COUREUR 1 VALIDE				
COUREUR 2 VALIDE				
COUREUR 3 porteur de handicap				
COUREUR 4 porteur de handicap				

EQUIPE N°				
	NOM	PRENOM	CATEGORIE	N° LICENCE
COUREUR 1 VALIDE				
COUREUR 2 VALIDE				
COUREUR 3 porteur de handicap				
COUREUR 4 porteur de handicap				

LE CHALLENGE « ULYSSE »

Il s'agit de récompenser par un trophée l'ULIS qui aura été la mieux représentée (pourcentage de participants par rapport au nombre total d'élèves dans la section) au cross départemental UNSS.

Pour la participation, ne seront pris en compte que les élèves de l'ULIS qui auront franchi la ligne d'arrivée.

Afin de pouvoir obtenir rapidement le classement ULIS, les élèves devront avoir un dossard comme les autres élèves de l'établissement.

La liste des élèves de l'ULIS qui participeront au challenge « Ulysse » devra être envoyée au service départemental UNSS afin d'anticiper le classement.

Date limite d'engagement de l'établissement au challenge « ULYSSE » :

LUNDI 20 NOVEMBRE au service départemental UNSS (envoi de la liste nominative des participants de l'ULIS) : voir Fiche d'engagement jointe.

**COMME « ULYSSE » DEVENEZ LES HEROS
DE VOTRE ETABLISSEMENT**

ENGAGEMENT POUR LE CHALLENGE ULYSSE

ATTENTION 2 ENGAGEMENTS OBLIGATOIRES :

- **LUNDI 20 NOVEMBRE** : Envoyer ce fichier complété au service départemental UNSS82

- **VENDREDI 17 NOVEMBRE** : Inscrire ces élèves sur OPUSS comme tous les autres élèves.

ETABLISSEMENT :

NOMBRE D'ELEVES DANS LA SECTION ULIS DE L'ETABLISSEMENT =

ELEVES ENGAGÉS POUR LE CHALLENGE ULYSSE :

NOM	PRENOM	CATEGORIE	N° LICENCE

Marraine de l'épreuve : Mathilde SAGNES



Une vie de sportive ou de sportif, cela passe par des déclics et parfois des rencontres. Cette année **Mathilde SAGNES, membre de l'équipe de France de trail et championne d'Europe** nous fait l'honneur et l'amitié de venir à la rencontre de nos élèves.

**Venez nombreux échanger
avec cette championne !**



TEMPS n°2

CROSS ANIMATION

"Défilé olympique sur 2024 mètres Pour toutes et tous"

Ce dispositif a pour but d'amener un très grand nombre d'élèves à pratiquer une activité physique, tout en célébrant les JOP 2024.

Une course ou marche de masse, non compétitive, qui rassemble élèves sportifs ou pas du tout dans une ambiance festive.

De quoi s'agit-il ?

Les élèves seront invités à tous **défiler en marchant, courant ou dansant sur 2024 mètres.**

- ⇒ Tous les élèves ayant déjà couru sont **fortement invités** à faire le trajet en marchant ou en trottinant ;
- ⇒ Tous les élèves de vos établissements (6^{ème} à Terminale) intéressés par l'esprit « Color run », **sport fun et festif** sont invités à participer :
un défi pour les motiver ! **BOOSTEZ VOTRE AS ! VENEZ NOMBREUX !**

INSCRIPTION ET LICENCE OBLIGATOIRES !!!

Sécurité :

- Départ en marchant 50 mètres
- Départ par pays (donc par établissement), échelonné dans un ordre fixé à l'avance (afin d'éviter toute bousculade)
- Si très grand nombre d'élèves : Départ à différents points du parcours.
- Professeurs invités à marcher ou courir => A la fois pour le côté festif, et pour avoir des enseignants sur tout le parcours.

Animation :

- ⇒ **Fil rouge sur la journée : danse / flash mob** autour des JOP 2024 (AS danse avec nous !)
- ⇒ **Musique** partout (Groupe de rock lycéen, DJ élève, sono professionnelle du Conseil Départemental)
- ⇒ « **Représente ton pays** » : Ils porteront s'ils le désirent les couleurs du pays tiré au sort :

- **Maquillage :**

SKHOLE D'ART, école de coiffure, esthétique et commerce



à Montauban est partenaire de ce projet avec l'UNSS : 60 élèves travaillent sur un projet pédagogique autour des drapeaux. Elles maquilleront les élèves volontaires en vue du défilé ! (Tour de rôle prévu en amont)

- **Drapeaux** fourni pour vos AS...
 - et toute initiative est accueillie avec plaisir. Ex : le collège Ingres aux couleurs de son pays, l'AS rugby en tenue de match, le lycée Montech déguisé, etc.
- ⇒ **Médiatisation** : effort maximal de ce côté-là.
- Présence de personnalités : Inspection Académique, Préfecture, Conseil Départemental, CDOS, Comité Départemental Athlétisme, Mairie, etc.
 - Equipe médias du CD 82, Presse, Radio, etc.
 - Jeunes Reporters

NB : démaquillage avant de monter dans les bus, matériel fourni par l'UNSS !

COURSE ANIMATION :

INSCRIPTION ET LICENCE OBLIGATOIRES !!!

JEUNES OFFICIELS et PARCOUSUP

APPEL A CANDIDATURES !!!

Noms des élèves à transmettre au SD avant le vendredi 17/11/23

⇒ Jeunes reporters

Ils prennent des images (photos, vidéos)

Ils font un petit montage simple

Ils publient sur les réseaux sociaux en accord avec leur professeur

S'ils sont investis sur leur mission lors du cross, **je les valide « JO départemental »**... suite possible sur des compétitions académiques, **valorisation Parcoursup**

⇒ Jeunes secouristes

Elève détenteur du PSC1

Ils sont en appui de l'AMSS 82

S'ils sont investis sur leur mission lors du cross, **Je les valide « JO départemental »** ... suite possible sur des compétitions académiques, **valorisation Parcoursup**

TRANSPORT

Transporter 2024 élèves, c'est un réel défi logistique : je compte sur votre aide ! 😊

Pour les établissements mutualisés, les transports du CROSS DEPARTEMENTAL seront entièrement pris en charge et payés par le service départemental UNSS, aidé par le Conseil Départemental 82.

ATTENTION :

AFIN D'ORGANISER AU MIEUX LES TRANSPORTS JE VOUS DEMANDE DE RENVOYER

LA FICHE D'ENGAGEMENT CI-APRES,

AVANT LE MERCREDI 8 NOVEMBRE 18H AU SERVICE DEPARTEMENTAL 82

APRES CETTE DATE VOTRE TRANSPORT NE SERA PAS PRIS EN CHARGE

(Respect de l'appel d'offre = impossibilité de commander après cette date)

MERCI DE COMPTER VOTRE **NOMBRE DE PARTICIPANTS** PREVUS, JE PRENDRAI EN COMPTE CE CHIFFRE POUR LA RESERVATION DES BUS.

ATTENTION : CHAQUE ANNEE DES BUS NE SONT REMPLIS QU'A MOITIE !!!!

CELA BLOQUE INUTILEMENT DES GRANDS BUS.

PLUS QUE JAMAIS LES FINANCES DE L'UNSS 82 NOUS IMPOSENT D'OPTIMISER AU MAXIMUM LES TRANSPORTS.

PAR CONSEQUENT MERCI D'ETRE AU PLUS PRES DE LA REALITE DANS VOTRE ENGAGEMENT... **et de remplir vos bus autant que possible !**

Stationnement :

- **BUS** : sur le parking de la base de loisirs, réservé pour les bus du cross. (Droite)
- **Voitures et minibus** sur l'autre parking (Gauche)

**ENGAGEMENTS
TRANSPORTS
CROSS DEPARTEMENTAL**

ETABLISSEMENT :.....

CROSS	NOMBRE TOTAL = NOMBRE d'ELEVES + ENSEIGNANTS

Engagement à transmettre le 08/11/23 18H00 au plus tard

cedric.bodin@unss.org

MERCI !



Union Nationale du Sport Scolaire

13, rue Saint-Lazare - 75009 Paris | 01 42 81 55 11

Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS
Sur notre site internet www.unss.org

Et sur nos réseaux sociaux :

